



## Plan d'action gouvernemental en économie sociale

Les travaux communs du gouvernement du Québec et du Chantier quant au développement d'un plan d'action gouvernemental en économie sociale cheminent relativement bien. Au cours des dernières semaines, on a recensé et documenté les besoins des entreprises d'économie sociale, tant sur les plans territorial que sectoriel. On travaille maintenant à obtenir des résultats sur quatre dossiers: 1- un soutien vraiment plus substantiel à la capitalisation, 2- des supports, notamment financiers, plus structurants au niveau local, 3- la consolidation des secteurs existants (avec une priorité évidente pour l'aide domestique, dont le programme arrive à échéance le 31 mars 2001) et 4- le développement de nouveaux secteurs.

## Colloque fructueux du REÉSADQ

Les entreprises d'économie sociale en aide domestique membres du REÉSADQ ont participé en grand nombre et activement à leur colloque/assemblée générale des 2 et 3 novembre. Elles ont témoigné éloquemment de l'enracinement des valeurs de l'économie sociale dans l'entrepreneuriat collectif qu'elles sont en train de développer. Une Charte des EÉSAD qui balise et précise le champ d'action des entreprises a notamment été adoptée: " Dans le cadre du Programme d'exonération (principal programme de financement des EÉSAD), le champ d'activité concerne l'aide domestique. Cela exclut les services à la personne offerts actuellement par les services publics. Pour répondre à l'évolution des besoins, d'autres services peuvent être offerts sur la base de consensus avec les partenaires. " Dans la même perspective que ce qui s'est fait dans les garderies, la syndicalisation des employés-es de ce réseau, qui regroupe près de 3 800 travailleurs-ses, a également été évoquée.

## Non aux parcours obligatoires

Malgré un large consensus de la société civile, maintes fois démontré, sur l'impertinence des parcours obligatoires à l'aide sociale, le gouvernement du Québec a décidé de procéder. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, l'obligation est faite aux jeunes prestataires de 18 à 24 ans de participer à divers parcours d'employabilité, dont les résultats en terme d'intégration au marché du travail ne sont pourtant pas concluants. Au cours des prochains mois, des pénalités financières pouvant atteindre 300\$ par mois seront imposées aux jeunes " récalcitrants ". Les groupes de jeunes, communautaires et de personnes assistées sociales entreprennent une vaste campagne visant à forcer le gouvernement à revenir sur sa décision. Une campagne de fax est en cours. Pour info. : 514-987-1456.

## Forum sur le DÉC

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) qui regroupe une centaine d'organisations et d'individus au Canada, tiendra le 30 novembre à Drummondville une rencontre des principaux réseaux d'acteurs sur le plan du DÉC au Québec afin d'examiner les politiques de soutien du développement économique communautaire chez nous. De telles consultations se tiennent partout au Canada et déboucheront sur un forum pan-canadien au mois de mars 2001 où seront décidées les stratégies à entreprendre pour faire valoir les revendications des initiatives de DÉC auprès des autorités appropriées. Pour info : (877) 202-2268.

## Recevoir le bulletin et y publier vos nouvelles

N'hésitez pas à nous envoyer les coordonnées (courriel ou fax) d'organismes et de réseaux qui pourraient être intéressés à s'abonner à ce bulletin. Nous publions également les nouvelles qui nous sont transmises, à condition évidemment que vous nous en fassiez la demande précise à l'adresse [jean.robaille@chantier.qc.ca](mailto:jean.robaille@chantier.qc.ca) ou au 888-251-3255.

T	514 281-2320
F	514 281-0710
☎	1 888 251-3255
@	ecosoci@chantier.qc.ca